



DOSSIER DE PRESSE

Signature du Schéma départemental des services aux familles de Haute-Savoie 2022-2026

*Un partenariat renforcé pour soutenir, développer et
faire connaître les services aux familles*

Conférence de presse

04 avril 2023 à 9h30

Préfecture de Haute-Savoie - Salon Péries


**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


académie
Grenoble
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Savoie



**haute
savoie**
le Département


Adm74
ASSOCIATION DES MAIRES DE HAUTE-SAVOIE


ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
de la
Haute-Savoie


santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore


Udaf
Haute-Savoie
UNIS POUR LES FAMILLES
Union Départementale
des Associations Familiales

Mardi 04 avril 2023, la Préfecture, la Caf, le Département et l'Association départementale des Maires de Haute-Savoie, signent le Schéma départemental des services aux familles (Sdsf) 2022-2026.

En présence de Yves LE BRETON, Préfet de Haute-Savoie, Flavie VERCOUTERE, Présidente du Conseil d'administration de la Caf de Haute-Savoie, Olivier PARAIRE, Directeur de la Caf de Haute-Savoie, Agnès GAY, Conseillère départementale représentant le Président du Conseil départemental, et Gérard FOURNIER-BIDOZ, représentant l'Association départementale des Maires de Haute-Savoie.

Le Schéma départemental des services aux familles, une ambition partagée au service des familles du territoire

Le Schéma départemental des services aux familles (Sdsf) constitue une feuille de route stratégique qui vise à répondre aux besoins des familles du territoire en soutenant les services existants, en les développant et en les faisant connaître. Conformément à la loi d'Accélération de la simplification de l'action publique (Asap), il s'appuie sur un diagnostic territorialisé et un plan d'actions départemental organisant le maintien, le développement, la diversification, la complémentarité et la coordination de l'offre d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité. Il est un document de référence en matière de politique publique familiale, et guide notamment la Caf et les élus en matière de Conventions territoriales globales (Ctg) à l'échelle intercommunale.

Le premier Sdsf de Haute-Savoie, signé en 2017, a permis d'impulser une politique commune dans le département et de coordonner les actions de nombre de partenaires locaux de l'accueil du jeune enfant et du soutien à la parentalité.

Signé par la Préfecture, la Caf, le Conseil départemental et l'Association départementale des Maires, le Sdsf de Haute-Savoie 2022-2026 s'inscrit dans cette dynamique et élargit à la jeunesse les champs concernés.

La Préfecture, la Caf, le Département, la Msa, l'Education Nationale, le Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et l'Union départementale des associations familiales (Udaf) ont travaillé, avec leurs nombreux partenaires, de mai à décembre 2022, à l'élaboration du nouveau Sdsf de Haute-Savoie 2022-2026. Une méthodologie participative a permis d'intégrer les regards des partenaires et des acteurs du territoire sur les trois thématiques.

Le Schéma départemental des services aux familles 2022-2026

1. Un diagnostic socio-démographique pour prendre en compte les spécificités des territoires

Pour faciliter la démarche d'élaboration du Sdsf de Haute-Savoie 2022-2026, une analyse socio-démographique a porté sur un ensemble de documents et de données publiques (Insee...) et non publiques (Caf, Msa, Département, Education nationale) permettant d'analyser les offres de services du territoire, la nature et le niveau des besoins en matière d'accueil du jeune enfant, de la jeunesse et du soutien à la parentalité. Ce portrait social propose un zoom sur la situation et les évolutions de la population haut-savoyarde et sa démographie, la structure des familles et la parentalité, la petite enfance, l'enfance-jeunesse ainsi que l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits.

L'ensemble des données ainsi que les échanges en groupes de travail thématiques et les entretiens menés ont permis d'identifier des orientations déclinées de manière opérationnelle ; des enjeux transversaux pour les territoires, les professionnels et les familles ; une gouvernance ad hoc.

2. Trois orientations stratégiques partagées

- Accompagner et soutenir la parentalité dans sa diversité, via des démarches d'aller vers et une offre visible et lisible.
- Diversifier et soutenir les modes d'accueil du jeune enfant dans le respect du rythme et des besoins spécifiques de l'enfant.
- Accompagner les jeunes du territoire dans les dynamiques sociétales et les évolutions environnementales.

3. Les dix enjeux transversaux identifiés pour la Haute-Savoie

TERRITOIRES

- Soutenir l'offre existante de services aux familles et encourager son déploiement équilibré dans le cadre d'approches territorialisées cohérentes avec la réalité des territoires
- Contribuer à une aide à la décision des élus locaux
- Réduire la fracture numérique, prévenir et faciliter les usages numériques
- Animer la vie sociale locale

PROFESSIONNELS

- Développer la coordination des acteurs pour veiller à l'articulation et à la complémentarité des interventions de chacun, au service d'une réponse au public plus étayée, rapide, adaptée
- Adapter la communication sur les offres existantes aux enjeux et besoins des familles, des jeunes et professionnels du territoire
- Soutenir les compétences des professionnels et favoriser l'attractivité des métiers, condition de réussite des actions à mettre en œuvre

PUBLICS, FAMILLES

- Favoriser une approche par parcours, dans une logique de « continuum d'intervention » auprès des familles et des jeunes
- Accompagner les besoins des familles monoparentales
- Soutenir les démarches d'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap

4. Des actions concrètes en direction des familles

Ces orientations et enjeux ont été déclinés en objectifs et actions opérationnels, assortis d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer leur avancement, leur atteinte et ainsi l'efficacité du dispositif. Voici quelques exemples :

Parentalité :

- Renforcer l'accompagnement des parents en situation d'isolement et de fragilité (monoparents, parents d'enfants en situation de handicap, parents d'adolescents, etc.)
- Améliorer la couverture territoriale des offres de services avec le développement de services itinérants

Petite enfance :

- Impulser le développement, soutenir la mise en place des crèches familiales, des haltes-garderies et des accueils hors normes, assurer une diversification, analyser les besoins en termes d'atypicité des modes d'accueil
- Expérimenter la délégation d'autorisation de fonctionnement des Eaje (Conseil départemental -> Caf)

Jeunesse :

- Soutenir les initiatives en faveur de l'autonomie et de l'accès à l'information pour tous
- Valoriser l'existant et les offres en développement en soutenant une communication adaptée aux jeunes du territoire

L'évaluation du Sdsf sera conduite en deux temps :

- Des comités techniques, en charge de piloter la mise en place effective du suivi-évaluation des actions, contribueront à la collecte des données. Ils appuieront l'élaboration de bilans annuels et contribueront à la réalisation de l'évaluation finale.
- L'évaluation finale en 2026 aura pour objet d'observer les réalisations globales du Sdsf sur l'ensemble de la période et de mesurer les progrès accomplis sur chacun des objectifs opérationnels.

La gouvernance

La gouvernance du Sdsf de Haute-Savoie 2022-2026 repose sur des instances transverses :

→ **Le Comité départemental des services aux familles (Cdsf)**. Présidé par le Préfet, appuyé de trois vice-présidents (Président du Conseil départemental ou son représentant, Président du Conseil d'administration de la Caf et représentant de l'Association des Maires de Haute-Savoie), le Cdsf réunit 37 membres a minima une fois l'an.

Il a pour missions de définir les orientations et les priorités du Sdsf, suivre et évaluer les actions du Sdsf ; s'assurer de la bonne articulation et de la cohérence des politiques locales en matière de services aux familles ; s'appuyer sur le Comité directeur et les Comités techniques thématiques.

→ **Le Comité directeur**. Assurant l'animation du Comité directeur, la Caf réunit les représentants du Conseil départemental, de l'Association des Maires de France, de la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, de la Direction des services départementaux de l'Education Nationale, du Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, de la Mutualité sociale agricole, de l'Union départementale des associations familiales (Udaf) ainsi que les pilotes des Comités techniques trois fois l'an.

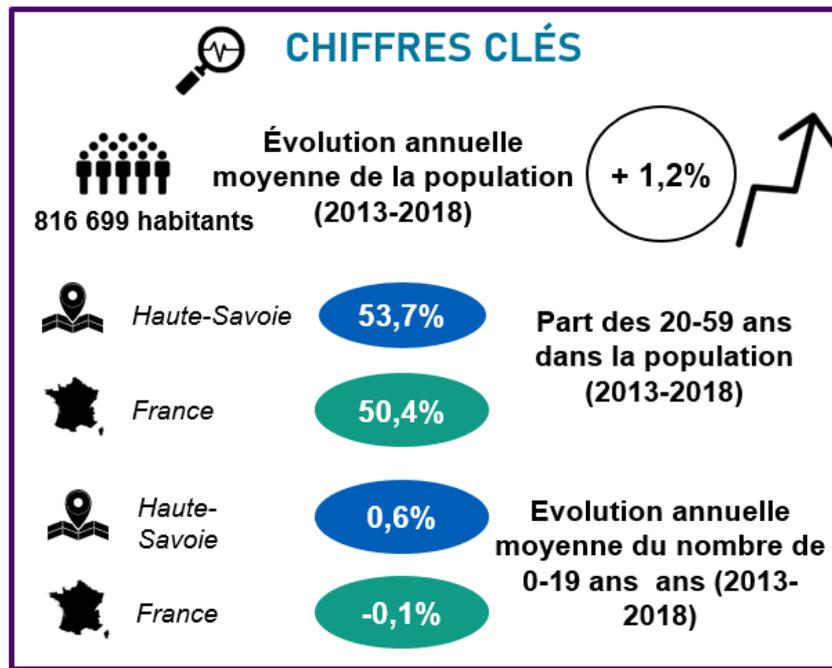
Il a pour missions de mener les travaux préparatoires aux réunions et aux décisions du Cdsf ; planifier et suivre le programme de travail annuel et de favoriser la coordination des acteurs ; centraliser et consolider les bilans des comités techniques ; veiller à un financement concerté et cohérent des actions ; traiter les questions transmises par les comités techniques ; formuler des propositions.

→ **Les Comités techniques thématiques (petite enfance, enfance-jeunesse et parentalité)**. Animés par des représentants de la Caf, du Conseil Départemental et de l'Education Nationale, ils se réunissent trois fois l'an et sollicitent la participation d'acteurs de la thématique.

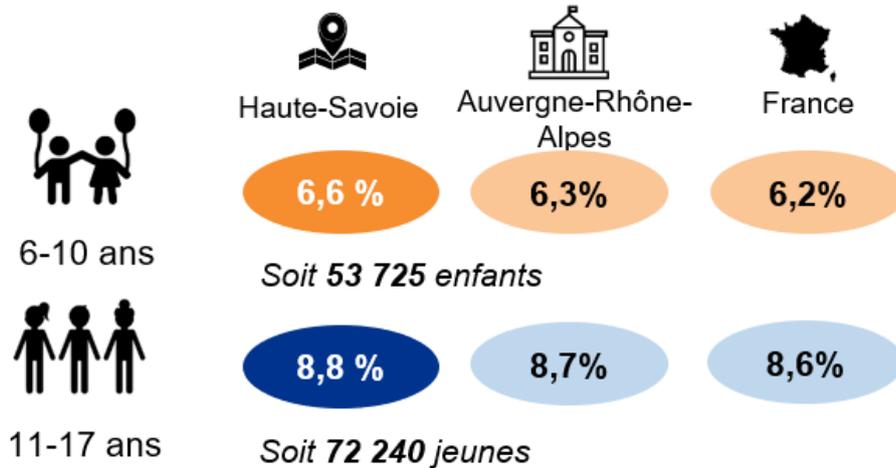
Ils ont vocation à traiter des sujets définis par le Comité directeur et mettre en œuvre les actions du Sdsf, faciliter l'innovation, assurer la mise en réseau des différents acteurs et faire remonter au Comité directeur des propositions d'actions à déployer.

Pour en savoir plus :

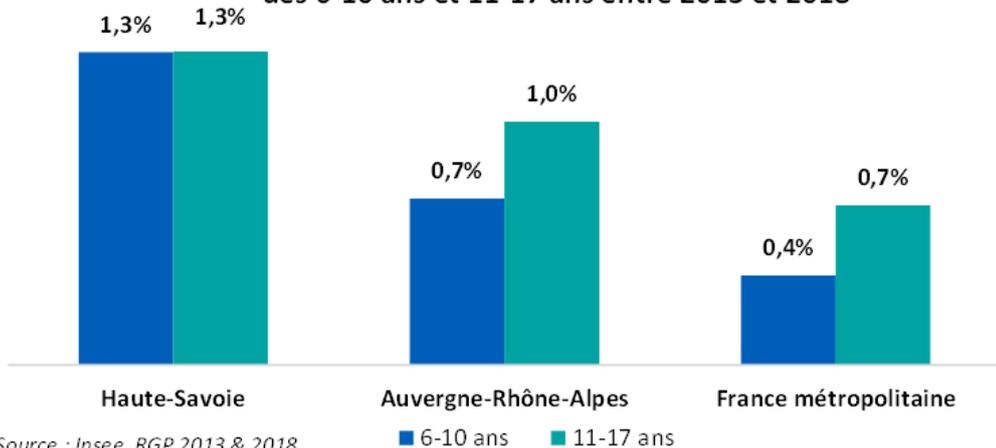
Contact presse - Julie PECORINO - 04 50 88 49 54 - julie.pecorino@caf74.caf.fr



Part d'enfants et de jeunes dans la population (2018)



Évolution annuelle moyenne de la population des 6-10 ans et 11-17 ans entre 2013 et 2018



Source : Insee, RGP 2013 & 2018